

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d ^e —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÈNEMENTS

Inévitablement, les Boches s'inclineront. Cela ne veut pas dire que tout danger aura disparu. Il restera la menace économique. La question est sérieuse, des mesures ont dû être prévues. — L'incendie dans l'Europe centrale. — Le sort de la Turquie. — Les événements Russes. — La démission de M. Orlando. — En Espagne.

Le traité sera-t-il signé lundi ou les dirigeants de Berlin redoutant les manifestations consécutives à une adhésion trop rapide — voudront-ils avoir l'air de céder à la force en s'inclinant seulement lorsque les troupes alliées auront marqué une avance menaçante ? Nous serons bientôt fixés. Ce qui paraît certain c'est que les Boches n'ont plus la possibilité d'échapper à l'inévitable. Lundi ou quelques 24 heures plus tard ils s'inclineront.

S'étant inclinés ils n'auront plus qu'un objectif, donner des gages réels... ou fictifs aux Alliés de façon à être admis dans la Société des Nations et pouvoir ainsi reprendre, sur pied d'égalité avec les autres puissances, leurs exportations dans le Monde entier.

Nous pouvons nous attendre, ce jour-là, à un envahissement formidable de nos marchés par les produits boches, accumulés actuellement dans les usines intactes d'Outre-Rhin.

Le danger, pour notre commerce et notre industrie, est beaucoup plus grand qu'on ne le suppose. Dès maintenant il faut prévoir une série de mesures protectrices, sans quoi des jours sombres attendent nos producteurs.

Le moment est favorable pour rappeler comment nos ennemis exultaient chez eux, avant la guerre, le sentiment national en vue d'écartier comme un danger tous les produits étrangers.

On connaît leurs fameux dix commandements répandus sans répit dans toute l'Allemagne, prescrits à tout le peuple, répétés sans cesse et toujours dans toutes les écoles. Ils ont été publiés déjà, mais il peut être utile de les rappeler :

1^o Dans les dépenses les plus minimes, ne perds jamais de vue les intérêts de tes compatriotes et de ta patrie.

2^o N'oublie pas que, lorsque tu achètes un produit étranger, ne fut-ce que d'un penny, tu dimines d'autant la fortune de ta patrie.

3^o Ton argent ne doit profiter qu'à des marchés et ouvriers allemands.

4^o Ne profane pas la terre allemande, la maison allemande, l'atelier allemand, par la présence et l'usage de machines et d'outils étrangers.

5^o Ne laisse jamais servir sur la table de la viande ou de la graisse étrangère, qui ferait tort à l'élevage allemand et d'autre part compromettrait la santé, puisque les viandes étrangères n'ont pas été visitées par la police sanitaire allemande.

6^o Ecris sur du papier allemand, avec une plume allemande et étanche ton encre avec du papier buvard allemand.

7^o Tu ne dois l'habiller qu'avec des étoffes allemandes et ne te coiffer qu'avec des chapeaux allemands.

8^o La farine allemande, les fruits allemands, la bière allemande, donnent seuls la force allemande.

9^o Si tu n'aimes pas le café de malt allemand, bois du café provenant des colonies allemandes ; et, de même, si toi et les liens préfères du chocolat au, pour les enfants, du cacao, veille à ce que le cacao ou le chocolat soient des marchandises exclusivement allemandes.

10^o Que les marchandises des étrangers ne te détournent jamais de ces sages préceptes, et demeure bien convaincu, quoi qu'on puisse dire, que les meilleurs produits, les seuls dignes d'un citoyen de la Grande Allemagne, sont les produits allemands.

Sans le moindre doute le Boche vaincu continuera, chez lui, à observer religieusement les préceptes qui précèdent. Sans vouloir les retourner intégralement en notre faveur, ne serait-il pas sage de nous en inspirer pour dresser une barrière contre les produits innombrables qui s'accumulent en Suisse, en Hollande ou ailleurs en vue d'inonder nos marchés dès que la chose sera possible ?

Il faut que les Boches fassent du commerce, certes, pour pouvoir payer leurs dettes aux Alliés. Ce n'est pas une raison pour laisser ruiner notre industrie et pour leur permettre de solder lesdites dettes avec de l'argent français.

Ces gens-là nous ont fait assez de mal pour que nous songions enfin à

défendre les ouvriers français contre une concurrence déloyale, car le Boche ne répand chez nous que des articles de second ordre !...

Espérons que nos Chambres de Commerce ont prévu le cas et que tout est prêt pour empêcher la Kamelote ennemie d'inonder nos marchés...

Si l'incendie paraît éteint dans l'Europe occidentale, l'avance probable de nos troupes devant se faire sans résistance possible de la part des Boches, il n'en est pas de même dans l'est et dans l'Europe centrale.

Du côté de la Pologne et plus au sud, chez les Tchéco-Slovaques, l'avenir est plus sombre. Les Allemands continuent à intriguer contre leurs voisins du sud et de l'est avec l'aide des Magyars qui s'efforcent d'introduire le bolchevisme en Bohême.

Berlin veut empêcher la reconstitution d'une Pologne forte. Bela Kuhn, agent docile des Germains, s'efforce de mettre le feu à l'Etat Tchéco-Slovaque qui se consolide avec une rapidité gênante pour les projets des Centraux.

Les Alliés peuvent-ils rester impassibles devant des agissements qui constituent de cyniques violations aux engagements pris par Berlin lors de l'armistice ?

L'hypothèse est inadmissible, la paix ne sera réelle que si les Alliés sont obéis sur tous les points où interviennent les troupes allemandes. Ils doivent donc parler en maîtres et exiger impérativement la fin des intrigues.

A Versailles dit fort justement le Temps, « la délégation allemande spéculait sur les grèves qui se produisaient en France. Le gouvernement allemand doit se rendre compte aujourd'hui que cette espérance lui a échappé. Enlevons-lui aussi l'espoir qu'il a mis dans le bolchevisme magyar. L'Allemagne ne signera et ne tiendra parole que si elle se sent placée entre un marteau et une enclume. A l'ouest, notre marteau est robuste et prêt à frapper. N'oublions pas l'enclume qui est à l'est. »

Mais qu'on se hâte, le temps use tout, il finirait par user le dernier bénéfice de notre victoire !

En attendant le règlement avec les Boches, on reprend l'étude des questions intéressant particulièrement l'Autriche et la Turquie.

Les délégués ottomans s'efforcent d'innocenter leur pays. Tout ce qui est arrivé est la faute du parti des Jeunes-Turcs qui a gouverné l'empire — contrairement au désir de la nation ! — pour le compte des Allemands.

C'est une affirmation qui ne repose sur aucune base sérieuse. Il est parfaitement établi, au contraire, que les Vieux-Turcs du temps d'Abdul Hamid ont suivi, naguère, une politique aussi décevante, pour la France et pour la Civilisation, que celle du Comité Union et Progrès.

Il convient donc d'écouter d'une oreille sceptique les déclarations sympathiques (1) des délégués ottomans.

Boches ou Turco-Boches s'entendent comme larrons en foire pour essayer de persuader à l'univers qu'ils sont de peñs saints. Les événements de ces cinq dernières années forment notre opinion beaucoup mieux que des protestations intéressées.

La Turquie a été de cœur avec l'Allemagne. Elle doit supporter les conséquences de son geste. Elle doit disparaître de l'Europe où elle n'a jamais fait, du reste, que du mal. Il s'agit de trouver le moyen de se tirer d'affaire en reniant l'empereur Guillaume aujourd'hui que ce misérable est par terre !

Tous les Alliés se mettront d'accord, certainement pour rejeter le sultan en Asie, mais il reste à régler le statut de Constantinople et c'est ici que commencent les difficultés.

Il semble que l'entente se fera pour l'administration de la ville et du détroit par une commission internationale désignée par la Société des Nations.

Ce moyen ou un autre, peu importe, pourvu qu'on ne permette plus aux ottomans d'opprimer des millions de chrétiens en Europe et en Asie.

Les événements qui se déroulent en Allemagne ne doivent pas nous faire perdre de vue ceux de Russie.

De plus en plus la situation des Bolcheviks paraît compromise. Les troupes du général Youdenitch, composées de volontaires russes, sont aux portes de Petrograd dont la reddition est imminente.

L'événement assez imprévu, après les espoirs nombreux si souvent déçus, a modifié les intentions de l'Angleterre. Au lieu de rappeler les troupes britanniques de Mourmansk et d'Arkhangel, Londres a donné à ses généraux toute liberté pour aller de l'avant vers le sud.

On peut donc espérer qu'un coup mortel sera porté sous peu au régime odieux instauré par Lénine.

La laillite du Bolchevisme arrive à point, dit Pertinax de l'Echo de Paris pour priver l'Allemagne d'un ultime chantage. Notre confrère ajoute avec une légitime mélancolie : « Pensant à la Russie qui se relèvera, nous regrettons seulement que, de l'Océan Glacial à la Baltique, la France ne soit pas représentée dans la présente opération. Elle a formé sur le compte de la Russie les vœux les plus fermes et les plus justes. Elle en mérite quelque bénéfice. »

Si nous en sommes frustrés, nous le devons aux internationalistes qui font chez nous la détestable besogne que M. Deschanel signalait récemment à l'indignation du pays.

M. Orlando, président du Conseil italien, devait fournir des explications à la Chambre sur la situation extérieure. Il déclara le Comité secret. Sa proposition ayant été repoussée, à une énorme majorité, le Cabinet a démissionné.

C'est le premier résultat de la politique intransigeante de M. Wilson. L'Italie a une dette de guerre écrasante, — comme la France, hélas ! — elle ne peut espérer aucun remboursement de cette dette — toujours comme la France ! — et, de plus, au bout de sept mois de pourparlers, elle ignore encore comment seront réglées les questions pendantes avec les Slaves. Il n'en fallait pas autant pour créer dans le pays un mécontentement général.

Le mauvais côté de la crise est que les hommes qui paraissent devoir prendre la direction du mouvement sont des germanophiles qui espèrent, par un rapprochement avec l'Allemagne, ébranler les Etats nés de la monarchie dualiste, afin d'accroître l'importance territoriale italienne.

Il s'agit donc non seulement d'une crise italienne, mais d'une crise de notre alliance. La chose est grave, il appartient aux dirigeants de l'Entente de faire le nécessaire pour empêcher la rupture de liens qui doivent, demain comme hier, constituer notre force. Notre sécurité en dépend.

La situation reste difficile en Espagne bien que M. Maura se maintienne au pouvoir contre les prévisions des gens qui se prétendent avertis. Mais ce maintien ne pourra être de longue durée que si le Président du Conseil se rapproche nettement de l'Entente. C'est un avis que lui donne indirectement M. de Romanonés dans une interview qui intéresse la France à un autre point de vue.

Parlant de des Français, M. de Romanonés a félicité nos compatriotes de répandre dans la Péninsule la culture française. Mais tandis que nous songeons aux conquêtes intellectuelles, « d'autres envoient en Espagne des agents de commerce. Ils fondent des banques, organisent des sociétés industrielles, ouvrent des comptoirs. Ils font leurs affaires, mais celles de l'Espagne aussi... »

On comprend tout le regret que comporte cette critique amicale. M. de Romanonés nous reproche de ne pas faire en Espagne la besogne qu'y accomplissent les autres.

Il ajoute que ses compatriotes ne demandent qu'à se rapprocher de la France, les deux pays, liés par leur situation géographique, ayant un intérêt commun à entretenir des relations courtoises et amicales.

M. de Romanonés sera entendu. Mais peut-être conviendrait-il que Madrid fasse tout d'abord le geste nécessaire qui permettra le rapprochement franchement amical. Trop de Boches ont envahi la péninsule depuis 1914, avec le désir de nous susciter d'innombrables difficultés ! Qu'on commence par nettoyer la place, le reste suivra sans difficulté. Mais le germanophile Maura a-t-il la liberté d'allure nécessaire pour obtenir ce résultat. Il est flatteur pour nous de voir l'Espagne solliciter notre amitié ; il serait beaucoup mieux de commencer par rendre la chose possible par une désinfection préalable indispensable !... A. C.

Notre pays, plus que beaucoup d'autres, traverse une période économique pénible qu'il n'avait pas autant éprouvée pendant la guerre. Nous avons eu depuis lors, à procéder à une sorte de liquidation du bouleversement qu'ont produit cinq années d'arrêt de la vie nationale ; mais la tâche s'est révélée si formidable, la mêlée des hommes et des choses si confuse, que personne ne semblait s'y reconnaître et qu'encore aujourd'hui, — sept mois après l'armistice, — les gouvernements qui ont la charge de diriger les affaires publiques, la sauvegarde des intérêts généraux, et l'aide à apporter aux impérieux besoins de nos populations, en sont encore à rechercher la boussole qui leur permettra de redonner aux mouvements de la nation en travail de reconstitution, l'impulsion rationnelle, d'après un guide sûr, pour la reprise d'une existence normale.

Boussole économique

Bien avant la cessation des hostilités on avait préconisé, surtout parmi les parlementaires, — et le Ministre du commerce, M. Clémentel, en avait proposé une organisation régulière, — la création d'un régime régionaliste, à la fois administratif et économique, sinon politique en même temps. Nous en avons montré, en maints articles, l'insuffisance. Les régions ne sauraient en effet, embrasser, en chacune d'elles, le groupement d'une catégorie quelconque de production industrielle ou agricole ou d'action de commerce pour l'ensemble du pays.

Ainsi c'est selon la nature de chaque sorte d'industrie du travail et de produits qu'il conviendrait et qu'il y a lieu d'ouvrir des consultations générales, — dont la permanence s'imposera, nous l'espérons, — sur les moyens de protéger, de soutenir : par les capitaux, la main-d'œuvre, les perfectionnements de l'outillage ou des méthodes, le crédit et la diffusion, les produits manufacturés, les marchandises de toutes sortes, les denrées de toute nature qui caractérisent et qui constituent le bon renom et la fortune de la France. Or, ces consultations intérieures, en des Congrès spéciaux et distincts, restent encore à instituer, en dépit de quelques manifestations isolées qui, en montrant la route à suivre, mettent précisément en évidence les impédiments résultant des autres groupes d'industries où chacun se meut selon son intuition, par rapport à ses intérêts immédiats et limités.

L'action commerciale, corollaire obligé de l'action productrice, ne peut, de son côté, que rester enfermée dans un cercle également restreint, au lieu de pouvoir faire valoir au dehors, l'excellence de la production française.

En attendant l'institution et le fonctionnement de ces sortes d'associations économiques, régulières de la production et de l'expansion commerciale, les résultats issus des efforts individuels ou collectifs sans liaison, ne semblent guère plus étendus ou plus efficaces que ceux dont les obligations militaires ont limité durant cinq ans l'importance. Or ce ne sont pas les améliorations du régime des transports par les voies ferrées, que faisait espérer l'appoint du matériel allemand, qui y apportent un sérieux remède. La suppression d'un certain nombre de trains maintenus sur les grandes lignes et des deux tiers sur les lignes affluentes, l'embourgeoisement ou le défaut de correspondances aux gares frontières entre réseaux, témoignent éloquentement, ne fut-ce que de ce côté, combien l'unification des services d'exploitation de nos chemins de fer, désirée par le ministre des transports publics, mais vainement attendue, redonnerait à la vie de la nation, l'essor auquel sont suspendues ses espérances.

Redirons-nous après tant d'autres de nos confrères, les pertes de marchandises et de denrées résultant encore de l'embouteillage de nos ports par l'intérieur ou de l'arrêt complet des transports de produits essentiels, tels que les vins, les pommes de terre, le sucre, etc... ?

Dans les administrations militaires, c'est pire peut-être ; le défaut d'initiative sinon de bonne volonté a fait jeter à l'abandon des milliers de véhicules : camions et voitures qui auraient pu être si utilement employés. Par ailleurs, le gaspillage ou la perte de denrées a été lamentable.

Ainsi tant d'incurie et d'irresponsabilités résultant toujours de l'absence d'unité dans la direction publique de l'action économique, nous ont valu des pertes irréparables de denrées alimentaires, de produits de tout ordre, de matières premières, etc., surelevant d'autant plus la cherté de la vie et créant, là où naguère régnait un peu d'aisance, la gêne et la souffrance.

La classe moyenne des petits négociants ou industriels, des petits rentiers, — vieillards pour la plupart, — s'étiole de la sorte, sous le poids des plus rigoureuses privations. Au contraire, à côté, — les écrasant encore de leur fortune presque spontanée, parfois scandaleuse, — des milliers de profiteurs de la guerre, et des millions de terriens étonnés des prix de leurs récoltes, ou d'ouvriers et d'ouvrières touchant de fantastiques salaires dans les ateliers de la défense nationale, — enflés souvent par des allocations et des indemnités déloyales injustifiées, — ont jeté la vie sociale dans un état de bouleversement tel que l'on ne retrouve plus dans notre France en son état démocratique, le même caractère fraternel de justice distributive et d'humanité.

Ces divers facteurs : de la fortune des uns, de la misère du plus grand nombre et des difficultés inouïes pour l'Etat, se sont compliquées, par voie de conséquence, de la hausse énorme et insaisissable du change de notre monnaie fiduciaire avec l'étranger et, consécutivement, de la stagnation, même avec nos alliés anglais et américains de notre commerce extérieur. On en comprendra aisément la portée par le fait que notre billet de banque qui représente deux fois et demie sa valeur en Allemagne ne vaut que 76 pour 100 en Angleterre et 68 pour 100 aux Etats-Unis, par rapport à la monnaie anglaise ou américaine.

Ainsi nous aurions intérêt à commercer, — si cet état de choses se maintenait, — qu'avec nos ennemis d'outre-Rhin ! A tout prix il faut s'attacher à modifier une telle situation, si nous voulons que la victoire de nos armes ne se change pas en une défaite économique irréversible.

Mais comment n'avons-nous pas appris, depuis l'arrêt des opérations de guerre, qu'après avoir déchiré par l'épée le traité de Francfort de 1871, — dont l'article 11 faisait bénéficier nos ennemis du traitement de la nation la plus favorisée, — il était survenu entre les Alliés, dont le sang des soldats coulait encore sur les champs de bataille, une convention commerciale d'application immédiate, retournant au moins les rôles en nous attribuant des avantages économiques particuliers qui nous auraient permis d'atténuer le poids de nos immenses sacrifices ?

C'est qu'évidemment cette convention n'a pas été établie.

Fallait-il donc attendre la signature du traité de paix, comme on le fait dire au ministère du commerce ?

Quoi qu'il en soit, nous souffrons de la rupture d'équilibre existant entre les ressources et les besoins du travail et de la vie de la nation. Le devoir de tous désormais, — depuis l'Etat au sommet jusqu'au plus modeste travailleur ou artisan en passant par les plus puissants et les plus influents des industriels, entrepreneurs et producteurs, — est de s'employer, sans cesse ni trêve, à rétablir cet équilibre vital de la Nation et de sa prospérité.

Jusqu'à présent les théories spéculatives économiques se sont partagées entre la production et la consommation. Là encore c'est le rétablissement de l'équilibre qui s'impose, qu'il s'agisse des matières premières et des produits et denrées que nous ne pouvons produire et que nous ne pouvons trouver qu'à l'étranger, ou bien de ceux que notre sol nous fournit par l'élevage ou sous la pioche, la bêche ou la charrue de nos laborieuses populations.

Que nos gouvernants et parlementaires soient à la hauteur de celles-ci : de leur bon sens, de leur intelligence, de leur vaillance et de leur probité, et la France et la République ne craindront plus rien pour leur sécurité et pour leur avenir.

F. AYLIES.

INFORMATIONS

Ce sera l'invasion foudroyante

L'armée américaine d'occupation se prépare à une grande avance. A Montabaur, la 1^{re} division, à Neuwied la 2^e, seront les premières à participer au mouvement.

Ces divisions ont reçu des centaines de camions automobiles dans lesquels les troupes seront transportées.

De l'avis d'un officier général, l'avance se fera avec la rapidité d'un ouragan.

On apprend que, dès que Giessen sera atteint, les Américains y établiront de nouveaux quartiers généraux.

La 2^e division de cavalerie française a passé mercredi à Coblenz pour occuper la zone comprise entre les secteurs français et américains, prête à soutenir l'avance américaine.

De gros renforts français arrivent quotidiennement. Il y a principalement dans ces troupes de nombreux régiments coloniaux.

Denikine reconnaît Koltchack

Le général Denikine, dans un ordre du jour à ses troupes, après avoir relaté la série de ses propres succès, déclare reconnaître l'amiral Koltchack comme généralissime et se placer sous ses ordres, car il juge, dit-il, l'unité de commandement indispensable au salut de la Russie.

Les Boches tirent sur des Polonais

Six femmes étaient occupées à la fenaison à Golarowice. Des gardes frontières allemands tirèrent sur elles vingt-quatre coups de feu qui tuèrent une jeune fille et blessèrent deux enfants. En présence des cris de désespoir des mères, les soldats leur dirent brutalement : « Si vous ne fermez pas vos g... on va vous en faire autant. »

Un dirigeable survole Berlin

Le dirigeable géant « R-34 », qui a été mis en mesure de prendre part aux opérations militaires, et avait reçu un équipement complet de bombes à mitraille et des mitrailleurs, a survolé Berlin hier, à seize heures.

Le dirigeable « R-33 » a quitté Bralow (Yorkshire), complètement armé, à destination d'Héligoland et du canal de Kiel. La durée minima de sa croisière sera de quarante-huit heures.

Ils cachent leur matériel de guerre

Les Allemands retirent avec une activité fébrile le matériel de guerre qui se trouvait dans la région non occupée de Darmstadt, à environ 15 kilomètres du Rhin. Pendant trois jours, le service des voyageurs de Darmstadt à Warzburg a été interrompu pour permettre le transport d'une centaine de canons et de 1 million 500.000 fusils.

Les soldes des officiers et sous-officiers

La commission sénatoriale de l'armée a donné mandat à son président et à son rapporteur d'intervenir d'une manière pressante auprès du gouvernement pour que la question de l'augmentation des soldes des officiers et des sous-officiers soit résolue avant le 1^{er} juillet prochain.

La démobilisation britannique

Le ministère de la guerre annonce qu'entre la date de l'armistice et le 16 juin, à midi, 108.644 officiers et 2.779.707 hommes ont été démobilisés ou réformés. Si la paix est signée, il sera possible de réduire presque immédiatement l'armée du Rhin de 10 à 6 divisions. Et une nouvelle réduction pourra être effectuée aussitôt qu'on aura la preuve que les conditions de paix sont exécutées d'une façon effective.

Livre d'Or de l'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire complet environ 4.000 membres, professeurs et répétiteurs de lycées et de collèges, 2.000 ont dû prendre part à la guerre, quelles ont été les pertes et comment la toge s'est-elle comportée au danger ?

Voici les derniers chiffres officiels : 537 tués, 741 blessés, 71 légions d'honneur, 57 médailles militaires, 640 croix de guerre.

Un tableau d'honneur si brillant dispense de tout commentaire. On peut manier la plume, le sabre et tenir un fusil tout à la fois.

Ant. CHÉRY.

Office départemental de placement du Lot

Demandes d'emploi :

Maîtres valets et régisseurs de propriété, Menuisiers, peintres, manoeuvres, Femmes de ménage, bonnes.

Offres d'emploi :

Garçons de ferme, ménages d'agriculteurs, jardiniers, Ouvrières et apprenties couturières, ouvrières en modes, Ouvriers cordonniers, ouvriers sabottiers en bois, Ouvriers menuisiers et charpentiers, Tourneurs, ouilleurs et ajusteurs, Contre-maître pour scierie, Manoeuvres terrassiers, Maçons et tailleurs de pierre, ouvriers plâtriers, Chauffeurs d'automobiles, Représentants de commerce, Moteurs, modéleurs électriques.

Toutes les opérations de l'Office sont absolument gratuites.

S'adresser à l'Office Départemental de Placement du Lot, à la Préfecture (M. Cazas, directeur).

Figearc — Offre d'emploi :

Mutilé ou blessé de guerre, ou ancien mobilisé ayant une bonne instruction et une bonne écriture, et ne jouissant d'aucune pension est demandé comme commis à la Conservation des Hypothèques de Figearc. Situation stable, susceptible d'amélioration.

Etat-civil de la ville de Cahors

Du 14 au 21 juin 1919

Naissances

Vanderhaeghe Laura-Maria, Rue du Bousquet, 14.

Galli Suzanne-Marie-Louise, Rue Maréchal-Joffre, 19.

Vandamme Maurice-Henri-Joseph, Place Rousseau.

Publications de Mariages

Cach Philibert, soldat au 22^e colonial et Escudier Thérèse, s. p. à Riez, (Basses-Alpes).

Dalle Albert-Louis-Marcel, au 124^e d'infanterie et Brunet Adrienne-Marie-Louise, femme de chambre à Cahors.

Daudonnet Albert-René, chef de Cabinet du Préfet du Lot, et Boiron Simonne-Denise, s. p. à Châteauroux.

Bru Jean, employé à la Préfecture du Lot et Conté Noëlle-Angèle, employée de bureau à Cahors.

Rollés Fernand-Félix, commerçant et Quatre Léontine-Léonie, commerçante à Sens (Yonne).

Mariages

Viguié Léon, Etudiant et Granjou Marie-Louise-Clotilde, sans profession.

Décès

Cassayre Eloi-Auguste, cultivateur, 33 ans, à Bonnel.

Cayla Gervais-Louis, ancien négociant, 79 ans, rue Gustave-Larroumet.

Ginibre Angèle, épouse Ressect, 45 ans, Place St-Georges, 5.

Delmas Jean-Marie, veuve Fraysse, 71 ans (Hospice).

Lagarde Gabrielle, veuve Labro, 77 ans, Place Rousseau, 5.

CINÉMA THÉÂTRE

Ce soir et demain dimanche l'Etoile du Cinéma français :

Suzanne GRANDAIS dans « Le Siège des trois ».

Encore un succès !

pour **Crested**, le célèbre **Judex** dans **Tih Mimh**

Grand ciné-roman dont le 1^{er} épisode sera projeté **samedi 28 et dimanche 29 juin**.

Catus

Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira dimanche 22 courant à cinq heures et demie du soir, pour le vote des budgets et autres questions très importantes.

Prayssac

Foire. — Cours pratiqués sur les divers marchés de notre foire mensuelle du 16 courant :

Viande de boucherie : boeufs de 3 à 3.20 ; veaux de 3.50 à 4 francs, le kilo, poids vif.

Porcs gras de 240 à 250 fr. les 50 kilos ; porcelets, de 200 à 250 francs, suivant qualité et grosseur.

Volailles : poules et poulardes, 3 francs ; poulets jeunes 4 francs ; lapins domestiques, 1.25 le demi-kilo ; oeufs, 4.50 la douz.

Grande animation sur le marché aux oisons où le prix reste toujours élevé : oisons jeunes, de 22 à 26 francs ; canetons, de 16 à 18 francs ; canards domestiques, de 13 à 14 francs la paire.

Boeufs d'attelage, 1^{re} qualité de 4.50 à 5.000 francs ; boeufs secondaires, de 3.000 à 4.000 francs ; vaches de travail, de 3.200 à 3.600 ; bouvillons, de 1.200 à 1.800 fr. la paire.

Montons d'élevage, de 100 à 120 francs ; brebis avec couple, de 150 à 180 francs ; agneaux, de 50 à 80 francs pièce, selon grosseur.

Primeurs et jardinage : pommes de terre nouvelles, 0.40 le demi-kilo ; cerises, 0.70 ; fraises, 1 fr. l'assiette. Les produits habituels du jardinage se sont vendus à de très bons prix.

Saint-Chamarand

Notre compatriote et excellent ami Vayssières Pierre, du hameau d'Estampes qui, parti comme territorial demandé à passer volontairement dans l'active où il ne tarda pas à gagner les galons de lieutenant vient d'être l'objet de la citation suivante : « Un peu tardive mais qui répare une injustice : Le maréchal de France Pétain, commandant en chef des armées françaises de l'Est, cite à l'ordre du régiment : à Vayssières Pierre, caporal territorial à la 2^e compagnie du 131^e régiment d'infanterie, excellent gradé, d'une bravoure et d'un dévouement remarquables. S'est particulièrement distingué le 11 novembre 1914 en se portant sous un feu intense au secours de trois de ses camarades ensevelis à la suite d'une forte explosion. »

Nos félicitations à ce brave aujourd'hui attaché à la légation de France, à la Havane (Cuba).

Orage. — Un violent orage s'est abattu lundi dernier sur toute notre région. Les récoltes ont été saccagées, en particulier à Concorès et une partie de St-Germain. Pour certains propriétaires l'ouragan a été un véritable désastre. Les terres ont été ravinées et la couche superficielle, la meilleure par conséquent entraînée dans la vallée.

Un grêle est tombé en certains endroits détruisant tout. Les routes sont obstruées.

Salviac

Mutilés et Réformés. — Vendredi 20 juin, jour de foire à Salviac, une réunion spéciale a eu lieu dans la grande salle de la Mairie, afin de permettre aux délégués de l'Association Générale des Mutilés du Lot, de rendre compte de leur action dans le département.

Les mutilés et réformés émettent le vœu que toutes les associations n'en fassent qu'une. Ils font appel à la sagesse des pouvoirs publics pour mettre fin aux lenteurs administratives qui renvoient à une échéance indéterminée le paiement des sommes dues (pensions, allocations, primes de démobilisation, pécule, etc.).

Les mutilés et blessés prennent la résolution de soutenir les anciens combattants qui demandent que les allocations soient continuées tout au long de la prime de vie chère sera payée aux fonctionnaires.

Gourdon

Fêtes de la St-Jean, les 28, 29 et 30 juin, 1919, avec le Concours de la Jeunesse Lyrique gourdonnaise et de l'Union musicale.

PROGRAMME DES FÊTES

Samedi 28 juin. — Salves d'Artillerie ; 9 h. 30, feu de joie et concert, place de l'Hôpital ; 10 h., retraite aux flambeaux ; bal sur les Allées de la République, illuminations.

Dimanche 29 juin. — 6 h., salves d'Artillerie ; de 9 h. à midi, jeux divers dans tous les quartiers de la ville ; à 2 h. 1/2, grand concours d'arts, voitures, machines agricoles fleuries ; 1^{er} prix, 70 fr. ; 2^e prix, 50 fr. ; 3^e prix, 40 fr. ; 4^e prix, 30 fr. ; 5^e prix, 20 fr. ; à 5 h., Allées de la République, concert vocal et instrumental, par l'Association de la Jeunesse Lyrique (chorale de Dames) et l'Union musicale gourdonnaise. Bal fleuri d'enfants. Pendant le concert, vente de la Pétite fleur et quête par les Sociétaires de la Jeunesse Lyrique, au profit du Monument de la Victoire. Fête de nuit. Illumination électrique, motifs lumineux. Bal à grand orchestre, bataille de fleurs.

Lundi 30 juin. — 2 h., Allées de la République, courses de bicyclettes.

Course Internationale. — 4 séries. Les 1^{er} et 2^e de chaque série seront qualifiés pour les demi-finales ; le 1^{er} de chaque demi-finale sera qualifié pour la finale. 5 tours (4.500 m.), 1^{er} prix, 40 fr. ; 2^e prix, 20 fr. ; 3^e prix, 10 fr.

Course Départementale. — 4 tours (3.000 m.), 1^{er} prix, 25 fr. ; 2^e prix, 15 fr. ; 3^e prix, 10 fr.

Course de consolation. — 2 tours (1.800 m.), 1^{er} prix, 5 fr.

Le 1^{er} de la première course, ne pourra concourir à la deuxième course.

Les engagements sont fixés à 1 fr.

A 10 h., bal champêtre sur les Allées. La Commission des Fêtes, engage les habitants à pavoiser et à illuminer leurs maisons.

La Lyre à l'envers

ou Versblanterie

C'est à Vers dans le Lot qu'un beau jour je naquis. Dès l'âge de trois mois, de longs vers je pondis. Il parut à Cahors chez le premier libraire. Un recueil de ces vers. Titre : Vers solitaires.

Vers six ans, j'aurais eu attention Les meurs des astices, lézards et papillons. Je composai pour eux une Ode en vers ternaires. Et ce fut mes Vers blancs, ou fut mes Vers de terre.

On me mit au Lycée, et j'eus un culte grand Pour Henri quatre. J'écrivis des Vers galants. Puis, le soir quand brillait la lune au ciel sans voiles, Des Vers luisants j'eus, en rêvant aux étoiles.

Puis, je fus en Belgique et tout près d'Haëren Je pondis trois sonnets. Titre : Vers d'Haëren. Et fis des ganglions, une étude serine, Et le fut l'intitulé : Venez-vous bien, Vers l'aine.

Près de mes vingt-cinq ans, je devins amoureux D'une charmante fille aux yeux fins et bleus. Son nom était Benhèle, moi je m'appelais Thite. Tour elle, je rimai, cinquante Vers à Thite.

A trente ans, toujours grâce à mon cerveau fécond, Sur tous les métiers, j'écrivis les concours. Je transcrivis ainsi cinq cents vers avec joie. Pour un journal local. Ce fut Mes Vers à soi.

Un café j'écrivais des Chefs d'œuvre divers. C'est alors que parut Mes Grands et Petits Vers. Je buvai l'espérance et du soir à l'aurore, Je signolai mon hymne : ah Vers, ah Vers encore !

J'ai quarante six ans, et de mon cœur blâsé, Il ne sort maintenant que quelques Vers brisés. Quincaillerie je suis, et mon cerveau décampe. Hélas ! je ne fais plus que de grands Vers de tampe.

Armand LAGASPIE.

La Lyre à l'envers

ou Versblanterie

C'est à Vers dans le Lot qu'un beau jour je naquis. Dès l'âge de trois mois, de longs vers je pondis. Il parut à Cahors chez le premier libraire. Un recueil de ces vers. Titre : Vers solitaires.

Vers six ans, j'aurais eu attention Les meurs des astices, lézards et papillons. Je composai pour eux une Ode en vers ternaires. Et ce fut mes Vers blancs, ou fut mes Vers de terre.

On me mit au Lycée, et j'eus un culte grand Pour Henri quatre. J'écrivis des Vers galants. Puis, le soir quand brillait la lune au ciel sans voiles, Des Vers luisants j'eus, en rêvant aux étoiles.

Puis, je fus en Belgique et tout près d'Haëren Je pondis trois sonnets. Titre : Vers d'Haëren. Et fis des ganglions, une étude serine, Et le fut l'intitulé : Venez-vous bien, Vers l'aine.

Près de mes vingt-cinq ans, je devins amoureux D'une charmante fille aux yeux fins et bleus. Son nom était Benhèle, moi je m'appelais Thite. Tour elle, je rimai, cinquante Vers à Thite.

A trente ans, toujours grâce à mon cerveau fécond, Sur tous les métiers, j'écrivis les concours. Je transcrivis ainsi cinq cents vers avec joie. Pour un journal local. Ce fut Mes Vers à soi.

Un café j'écrivais des Chefs d'œuvre divers. C'est alors que parut Mes Grands et Petits Vers. Je buvai l'espérance et du soir à l'aurore, Je signolai mon hymne : ah Vers, ah Vers encore !

J'ai quarante six ans, et de mon cœur blâsé, Il ne sort maintenant que quelques Vers brisés. Quincaillerie je suis, et mon cerveau décampe. Hélas ! je ne fais plus que de grands Vers de tampe.

Armand LAGASPIE.

bitants à pavoiser et à illuminer leurs maisons.

Grièreries. — Un vagabond né à Goussac (Gironde) Désarmy, environ 55 ans, a été arrêté par la gendarmerie de Souillac et écroué à la prison de Gourdon sous l'inculpation de grivèlerie et mendicité.

Il se disait ancien élève en pharmacie, visitait les pharmaciens, qui lui donnaient facilement des secours et faisait de bons repas dans les villes traversées, en changeant d'hôtel après chaque repas, sans jamais payer. Tout à une fin.

Etat-civil du mois de mai 1919. — Naissances : Maury Gabrielle-Jeanne, Boulevard Mainiol. — Métaidie Catherine-Laure-Emilienne, rue de la République.

Mariages : Maury Jean, cultivateur, 45 ans, à Prouillac, et Baldy Valérie, cultivatrice, 46 ans, à Labarraque. — Calès Elie, tailleur d'habits, 22 ans, à Courdon et Succaud Victorine, couturière, 26 ans, au Breil. — Laval Paul, cultivateur, 30 ans, à Nadaillec (Dordogne), et Laval Marie, sans profession, 15 ans, à Gourdon.

Décès : Calvet Paulin, cultivateur, 74 ans, à Costerale. — Cossa Anne, 88 ans, Hôpital. — Lacaze Catherine, 81 ans, veuve Freyjevillie, place Labastidette. — Rauts Marie, 72 ans, veuve Rabenelly, place Labastidette. — Cabanel Pierre, maçon 78 ans Hôpital.

Saint-Chamarand

Notre compatriote et excellent ami Vayssières Pierre, du hameau d'Estampes qui, parti comme territorial demandé à passer volontairement dans l'active où il ne tarda pas à gagner les galons de lieutenant vient d'être l'objet de la citation suivante : « Un peu tardive mais qui répare une injustice : Le maréchal de France Pétain, commandant en chef des armées françaises de l'Est, cite à l'ordre du régiment : à Vayssières Pierre, caporal territorial à la 2^e compagnie du 131^e régiment d'infanterie, excellent gradé, d'une bravoure et d'un dévouement remarquables. S'est particulièrement distingué le 11 novembre 1914 en se portant sous un feu intense au secours de trois de ses camarades ensevelis à la suite d'une forte explosion. »

Nos félicitations à ce brave aujourd'hui attaché à la légation de France, à la Havane (Cuba).

Orage. — Un violent orage s'est abattu lundi dernier sur toute notre région. Les récoltes ont été saccagées, en particulier à Concorès et une partie de St-Germain. Pour certains propriétaires l'ouragan a été un véritable désastre. Les terres ont été ravinées et la couche superficielle, la meilleure par conséquent entraînée dans la vallée.

Un grêle est tombé en certains endroits détruisant tout. Les routes sont obstruées.

Salviac

Mutilés et Réformés. — Vendredi 20 juin, jour de foire à Salviac, une réunion spéciale a eu lieu dans la grande salle de la Mairie, afin de permettre aux délégués de l'Association Générale des Mutilés du Lot, de rendre compte de leur action dans le département.

Les mutilés et réformés émettent le vœu que toutes les associations n'en fassent qu'une. Ils font appel à la sagesse des pouvoirs publics pour mettre fin aux lenteurs administratives qui renvoient à une échéance indéterminée le paiement des sommes dues (pensions, allocations, primes de démobilisation, pécule, etc.).

Les mutilés et blessés prennent la résolution de soutenir les anciens combattants qui demandent que les allocations soient continuées tout au long de la prime de vie chère sera payée aux fonctionnaires.

Gourdon

Fêtes de la St-Jean, les 28, 29 et 30 juin, 1919, avec le Concours de la Jeunesse Lyrique gourdonnaise et de l'Union musicale.

PROGRAMME DES FÊTES

Samedi 28 juin. — Salves d'Artillerie ; 9 h. 30, feu de joie et concert, place de l'Hôpital ; 10 h., retraite aux flambeaux ; bal sur les Allées de la République, illuminations.

Dimanche 29 juin. — 6 h., salves d'Artillerie ; de 9 h. à midi, jeux divers dans tous les quartiers de la ville ; à 2 h. 1/2, grand concours d'arts, voitures, machines agricoles fleuries ; 1^{er} prix, 70 fr. ; 2^e prix, 50 fr. ; 3^e prix, 40 fr. ; 4^e prix, 30 fr. ; 5^e prix, 20 fr. ; à 5 h., Allées de la République, concert vocal et instrumental, par l'Association de la Jeunesse Lyrique (chorale de Dames) et l'Union musicale gourdonnaise. Bal fleuri d'enfants. Pendant le concert, vente de la Pétite fleur et quête par les Sociétaires de la Jeunesse Lyrique, au profit du Monument de la Victoire. Fête de nuit. Illumination électrique, motifs lumineux. Bal à grand orchestre, bataille de fleurs.

Lundi 30 juin. — 2 h., Allées de la République, courses de bicyclettes.

Course Internationale. — 4 séries. Les 1^{er} et 2^e de chaque série seront qualifiés pour les demi-finales ; le 1^{er} de chaque demi-finale sera qualifié pour la finale. 5 tours (4.500 m.), 1^{er} prix, 40 fr. ; 2^e prix, 20 fr. ; 3^e prix, 10 fr.

Course Départementale. — 4 tours (3.000 m.), 1^{er} prix, 25 fr. ; 2^e prix, 15 fr. ; 3^e prix, 10 fr.

Course de consolation. — 2 tours (1.800 m.), 1^{er} prix, 5 fr.

Le 1^{er} de la première course, ne pourra concourir à la deuxième course.

Les engagements sont fixés à 1 fr.

A 10 h., bal champêtre sur les Allées. La Commission des Fêtes, engage les habitants à pavoiser et à illuminer leurs maisons.

La Lyre à l'envers

ou Versblanterie

C'est à Vers dans le Lot qu'un beau jour je naquis. Dès l'âge de trois mois, de longs vers je pondis. Il parut à Cahors chez le premier libraire. Un recueil de ces vers. Titre : Vers solitaires.

Vers six ans, j'aurais eu attention Les meurs des astices, lézards et papillons. Je composai pour eux une Ode en vers ternaires. Et ce fut mes Vers blancs, ou fut mes Vers de terre.

On me mit au Lycée, et j'eus un culte grand Pour Henri quatre. J'écrivis des Vers galants. Puis, le soir quand brillait la lune au ciel sans voiles, Des Vers luisants j'eus, en rêvant aux étoiles.

Puis, je fus en Belgique et tout près d'Haëren Je pondis trois sonnets. Titre : Vers d'Haëren. Et fis des ganglions, une étude serine, Et le fut l'intitulé : Venez-vous bien, Vers l'aine.

Près de mes vingt-cinq ans, je devins amoureux D'une charmante fille aux yeux fins et bleus. Son nom était Benhèle, moi je m'appelais Thite. Tour elle, je rimai, cinquante Vers à Thite.

A trente ans, toujours grâce à mon cerveau fécond, Sur tous les métiers, j'écrivis les concours. Je transcrivis ainsi cinq cents vers avec joie. Pour un journal local. Ce fut Mes Vers à soi.

Un café j'écrivais des Chefs d'œuvre divers. C'est alors que parut Mes Grands et Petits Vers. Je buvai l'espérance et du soir à l'aurore, Je signolai mon hymne : ah Vers, ah Vers encore !

J'ai quarante six ans, et de mon cœur blâsé, Il ne sort maintenant que quelques Vers brisés. Quincaillerie je suis, et mon cerveau décampe. Hélas ! je ne fais plus que de grands Vers de tampe.

Armand LAGASPIE.

La Lyre à l'envers

ou Versblanterie

C'est à Vers dans le Lot qu'un beau jour je naquis. Dès l'âge de trois mois, de longs vers je pondis. Il parut à Cahors chez le premier libraire. Un recueil de ces vers. Titre : Vers solitaires.

Vers six ans, j'aurais eu attention Les meurs des astices, lézards et papillons. Je composai pour eux une Ode en vers ternaires. Et ce fut mes Vers blancs, ou fut mes Vers de terre.

On me mit au Lycée, et j'eus un culte grand Pour Henri quatre. J'écrivis des Vers galants. Puis, le soir quand brillait la lune au ciel sans voiles, Des Vers luisants j'eus, en rêvant aux étoiles.

Puis, je fus en Belgique et tout près d'Haëren Je pondis trois sonnets. Titre : Vers d'Haëren. Et fis des ganglions, une étude serine, Et le fut l'intitulé : Venez-vous bien, Vers l'aine.

Près de mes vingt-cinq ans, je devins amoureux D'une charmante fille aux yeux fins et bleus. Son nom était Benhèle, moi je m'appelais Thite. Tour elle, je rimai, cinquante Vers à Thite.

A trente ans, toujours grâce à mon cerveau fécond, Sur tous les métiers, j'écrivis les concours. Je transcrivis ainsi cinq cents vers avec joie. Pour un journal local. Ce fut Mes Vers à soi.

Un café j'écrivais des Chefs d'œuvre divers. C'est alors que parut Mes Grands et Petits Vers. Je buvai l'espérance et du soir à l'aurore, Je signolai mon hymne : ah Vers, ah Vers encore !

J'ai quarante six ans, et de mon cœur blâsé, Il ne sort maintenant que quelques Vers brisés. Quincaillerie je suis, et mon cerveau décampe. Hélas ! je ne fais plus que de grands Vers de tampe.

Armand LAGASPIE.

DÉPÊCHES LA PAIX

Paris, 11 h. 35.

L'intention des Boches

Pas de délai

Quoique reconnaissant la signature nécessaire, les Allemands essaieront d'obtenir un nouveau délai, soit par une crise ministérielle, soit par un plébiscite, soit par une nouvelle demande.

Nous croyons savoir qu'aucune prolongation ne sera accordée au terme fixé lundi 19 heures.

Signature prochaine

De Cologne : La hausse de 5 points sur le mark prouve que les milieux commerciaux allemands croient à la prochaine signature de la paix.

Signature prochaine

De Cologne : La hausse de 5 points sur le mark prouve que les milieux commerciaux allemands croient à la prochaine signature de la paix.

Signature prochaine

De Cologne : La hausse de 5 points sur le mark prouve que les milieux commerciaux allemands croient à la prochaine signature de la paix.

Signature prochaine

De Cologne : La hausse de 5 points sur le mark prouve que les milieux commerciaux allemands croient à la prochaine signature de la paix.

Signature prochaine

De Cologne : La hausse de 5 points sur le mark prouve que les milieux commerciaux allemands croient à la prochaine signature de la paix.

Signature prochaine

De Cologne : La hausse de 5 points sur le mark prouve que les milieux commerciaux allemands croient à la prochaine signature de la paix.

Signature prochaine

De Cologne : La hausse de 5 points sur le mark prouve que les milieux commerciaux allemands croient à la prochaine signature de la paix.

Signature prochaine

De Cologne : La hausse de 5 points sur le mark prouve que les milieux commerciaux allemands croient à la prochaine signature de la paix.

Signature prochaine

De Cologne : La hausse de 5 points sur le mark prouve que les milieux commerciaux allemands croient à la prochaine signature de la paix.

Signature prochaine

De Cologne : La hausse de 5 points sur le mark prouve que les milieux commerciaux allemands croient à la prochaine signature de la paix.

Signature prochaine

De Cologne : La hausse de 5 points sur le mark prouve que les milieux commerciaux allemands croient à la prochaine signature de la paix.

alliées, prêtes à débarquer, remon- tent le moral au pays.

Paris, 13 h. 40.

LE CABINET BOCHE

De Weimar : On croit que le ministère serait ainsi constitué : David, président ; Bern-torff, affaires étrangères ; Noske, défense nationale ; Erzberger, sans portefeuille ; Giesber, postes ; Bell, colonies ; Dernburg, finances et autres comparses moins connus.

La signature paraît désormais certaine avec le nouveau Cabinet.

Coopérative Quercinoise

Les actionnaires de la Société anonyme coopérative à capital et personnel variables, **Coopérative Quercinoise**, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le dimanche 6 juillet 1919, 14 heures, salle de la Mairie à Cahors.

Ordre du jour

- 1^o Lecture des procès-verbaux de séances et de délibération de la précédente assemblée ;
- 2^o Rapport des administrateurs ;
- 3^o Rapport de la commission de surveillance ;
- 4^o Approbation des comptes de l'exercice expiré et répartition de la quote-part de coopération ;
- 5^o Nomination d'administrateurs ;
- 6^o Nomination des commissaires de surveillance ;
- 7^o Vérification de la sincérité de la déclaration de versement du capital versé au cours du 2^e exercice ;
- 8^o Questions diverses ;

Cahors le 19 juin 1919.

Le Conseil d'administration.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ? Rien de plus simple. Vous effectuez le plus rémunérateur des placements sûrs en achetant des **BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE**.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres :

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
24 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1.000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9.775 »	9.500 »

On trouve les **BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE** partout : Agents du Trésor, Perceuses, Bureaux de Poste, Agens de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

A VENDRE

Charriot à 4 roues, fermé, à usage de marchand forain, 4 mètres de long, panneaux s'ouvrant de 3 côtés, entièrement recouvert en zinc. S'adresser rue Jean-Vidal, 13 Cahors.

Maison à Vendre

Cahors, rue St-Pierre, 2.

Restaurant Cros

17 chambres, 2salles, 2écuries, greniers, caves.

S'adresser à M. Cros ou à M. Delpech 2, rue Cathala-Coture.

A VENDRE A L'AMIABLE

Une maison meublée, allées Fénelon N° 4, à Cahors.

S'adresser à M^e DURRANC, Notaire à Cahors.

A VENDRE

Une petite maison deux pièces avec jardin, Allées des Soupirs. S'adresser à Mme Soulayrés rue Georges Clemenceau. Restaurant de Douelle.

RAMASSEURS DE TILLEUL

Votre récolte sera achetée au plus haut prix par **Ph. BESSON**, à Gramat (Lot).

FÊTES de la PAIX

Vente de CONFETTIS en gros

Papeterie de la Guvenne, Usine du Prado. ROCH Frères, à Millau (Aveyron).

Peut-on se GUÉRIR de HERNIES ?

CHUTES DE MATRICES REINS FLOTTANTS ? DÉPLACEMENT DES ORGANES ?

OUI, on peut se guérir sans avoir recours à l'opération, souvent néfaste, non par elle-même, mais par ses suites.

Vous qui souffrez, n'attendez pas qu'il soit trop tard, l'étranglement herniaire provoque la mort en quelques heures dans des souffrances atroces et cet étranglement peut se produire dès l'apparition de la hernie, sans qu'aucun malaise particulier ait annoncé son imminence.

Hernieux, songez que votre infirmité est pour vous un danger de mort permanent, qu'elle vous affaiblit et fera de vous un impotent à bref délai.

N'hésitez donc pas plus longtemps, la Méthode du Célèbre Spécialiste HITTTEL de Paris, sans gêne aucune, sans rien changer à vos habitudes, fait immédiatement disparaître votre infirmité et en assure la guérison définitive comme le prouve l'attestation suivante :

« J'étais atteint d'une hernie si grosse et si douloureuse qu'elle m'empêchait de marcher. J'ai vu M. HITTTEL le 8 février 1919, et je suis maintenant complètement guéri, malgré mon grand âge, j'ai 73 ans. Je désire faire connaître mon cas aux désespérés pour les engager à aller trouver celui qui m'a guéri. »

Bourbillière (Pierref), à Mauzy, par Lamothie-Landernon (Gironde).

N'hésitez donc pas plus longtemps, votre vie est en danger, et venez consulter M. HITTTEL à :

Lalbenque mar. 24 Hôtel du Lion d'Or. Cahors mer. 25 Hôtel Gazeau. Vayrac ven. 26 Hôtel Barnabé. Puybrun ven. 27 Hôtel Roine. Figearc sam. 28 Hôtel des Voyageurs. Brive dim. 29 Hôtel de l'Etoile. Gourdon lun. 30 Hôtel de la Boule d'Or. Cahors (jusq. 3 h.) mar. 1^{er} juillet Hôtel des Ambassadeurs.

Le Bugue mer. 2 Hôtel de France. Brive (jusq. 3 h.) dim. 6 Hôtel de l'Etoile. Saint-Géré lun. 7 Hôtel des Voyageurs. Les Quatre Routes mar. 8 Hôtel Labrunie. Excideuil jeu. 10 Hôtel Poujol. Le Buisson van. 11 Buffet de la Gare. Nontron sam. 12 Grand Hôtel. Sarlat dim. 13 Hôtel des Voyageurs. Souillac lun. 14 Hôtel du Lion d'Or. Figearc (jusq. 3 h.) mar. 15 Hôtel des Voyageurs.

Prayssac (de 10 h. 1/2 à 4 h.) mer. 16 Hôtel Lamoure.

Depuis la guerre, Bureaux à Brive, 45, rue du Château.

Le meilleur Traitement

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous sauront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants ; elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée franco contre 2 fr. 80 (impôt compris) adressés à Louis Legras, 139, Bd Magenta à Paris.

Avis au public

« Un concours restreint sera ouvert à Paris, au Sous-Secrétariat d'Etat du Ravitaillement, Direction des Vivres, 5^e Service, 119, avenue des Champs-Élysées, le 30 juin prochain, pour la fourniture du foin et de la paille destinés aux armées pour la période du 1^{er} août au 31 août 1919. Les offres devront être adressées à l'adresse indiquée plus haut, de façon à parvenir le 30 juin avant 16 heures.

Les cahiers des charges, peuvent être consultés dans les Sous-Intendances chargées du Ravitaillement, au chef-lieu de chaque département. »

ECHEANCE DE JUILLET

La Banque **Marc TREILLARD**, à Cahors, 8, rue G. Clemenceau.

Paie très cher tous coupons Anglais, Américains etc.

Elle paie sans commission les coupons de Rentes françaises.

Elle a l'honneur de prévenir sa clientèle, qu'elle fermera ses Bureaux tous les **Samedis à Midi, jusqu'à fin Septembre**.

Elle les fermera également le **Vendredi 27 Juin**.

A LOUER

Au Peyrat à 4 k. de Cahors près de l'ancien dépôt des Prisonniers de guerre, maison de maître composée de 10 pièces, eau, cave, chaïs, remise, écurie, bois d'agrément, tranquillité absolue.

Pour visiter, s'adresser sur place à Mme veuve Caminade.

ACHETER le drame dont le dénouement se préparait, là-bas, à la Roquette.

Il fit monter Marthe Hardy dans un fiacre jeta l'adresse au cocher et rentra seul, à pied, chez lui, songeant toujours à Noël, au passé, aux heures d'espoir d'il y avait vingt ans, aux heures de prison, à tout cela, et il se disait, tout en marchant :

« Voilà cette femme qui ne le croit pas coupable non plus ! Etait-ce donc un meurtrier ? »

Il avait espéré que le volume de Silvio Pellico serait remis à Noël. Trois jours avant on l'avait retourné à Pascal Arthez avec ce seul mot « Impossible. »

« Le poison valait mieux que ce qui se prépare là-bas, songeait Arthez. »

Il rentra chez lui.

« Comment va l'enfant ? demanda-t-il à son domestique. »

« Bien, monsieur. Il s'est endormi de bonne heure. »

« Pas de fièvre ? »

« Je ne crois pas. »

(A suivre).

JEUNES FILLES bien élevées demandées comme **Altes**

Petites recettes pratiques

Pour remettre à neuf les chapeaux de paille

Il suffit de les frotter avec un citron coupé en tranches.

Conservation des vêtements de laine et des fourrures

On saupoudre avec du thymol pulvérisé ou de la poudre de pyrèthre les vêtements et les fourrures que l'on veut conserver pendant l'été.

Contre les irritations de la peau, les rougeurs, les boutons

On pile une certaine quantité de fleurs d'acacia dans un mortier. On en exprime le suc, on le verse dans de l'alcool à 90 degrés.

Voici une crème qui donne également des résultats rapides et sûrs, mélanger : lactoline 5 grammes, huile d'amandes douces 5 grammes, soufre précipité 5 grammes, oxyde de zinc 2 gr.5, extrait de violette 0 gr.5.

Serge DAVRIL.

Quelques conseils aux ménagères

Voici venue l'époque des fruits. Comment tirer parti de ceux d'entre eux qui, en raison de leur acidité naturelle, se mangent d'ordinaire avec du sucre ?

Voici pour les groseilles notamment un procédé qui, s'il n'exclut pas le sucre, n'en exige qu'une très faible quantité ; cela s'appelle les groseilles en chemise, désignation déjà pittoresque pour un mets d'ailleurs succulent.

Prenez de belles groseilles, aux grappes bien fournies, trempez-les, grappe par grappe, dans de l'eau additionnée d'un peu de gomme, puis roulez-les aussitôt dans du sucre en poudre très fin.

ment. Ce procédé sera surtout précieux à ceux de nos lecteurs possédant les groseilles et pas suffisamment de sucre pour faire des confitures.

On peut en user de même pour les cerises aigres ou griottes dont le seul nom acidule la salive.

Chemin de fer d'Orléans

Nouveaux trains

Voici les améliorations probables pour le service d'été, 1er juillet :

a) Ligne de Brive à Cahors

Création d'un nouveau train omnibus entre Cahors (départ à 13 h. 11) et Brive (arrivée à 16 h. 55).

Accélération et prolongement jusqu'à Cahors (arrivée à 22 h. 21), du train partant de Brive à 19 h. 02 (en correspondance directe avec le train express A M venant de Paris).

b) Ligne de Cahors à Montauban

Création d'un nouveau train omnibus dans chaque sens :

Cahors, départ, 12 h. 26
Montauban, arrivée, 14 h. 47
Montauban, départ, 10 h. 21
Cahors, arrivée, 12 h. 47

c) Ligne de Brive à Capdenac

Substitution aux trains de marchandises-mixtes actuels de trains de voyageurs à marche accélérée, dans les conditions d'horaire ci-après :

Brive, départ, 7 h. 45 15 h. 19
Capdenac, arrivée, 11 h. 05 18 h. 40
Capdenac, départ, 6 h. 45 14 h. 15
Brive, arrivée, 10 h. 14 17 h. 06

Le train partant de Capdenac à 6 h. 45 correspondra à Brive avec le train express B N, arrivant à Paris-Quai-d'Orsay à 19 h. 06.

Dans le sens contraire, il n'a pas été possible de relever, au départ de Brive, la correspondance du train express A M, partant de Paris-Quai-d'Orsay à 9 h. 54. Il est, en effet, indispensable que le train se dirigeant sur Capdenac arrive à cette dernière gare vers 18 h. pour correspondre avec les trains se dirigeant sur Rodez, Aurillac et Lexos.

d) Ligne de Capdenac à Cahors

Mise en marche journalière du 2° train dans chaque sens :

Capdenac, départ, 7 h. 13
Cahors, arrivée, 9 h. 48
Cahors, départ, 16 h. 16
Capdenac, arrivée, 18 h. 29

e) Ligne de St-Denis-près-Martel à Aurillac

Mise en marche journalière des trains 53005 et 53016, dont l'horaire est plus favorable, pour les correspondances à St-Denis-près-Martel, que les trains semi-quotidiens 53007 et 53014 :

Aurillac, départ, 5 h. 10
St-Denis-p-Martel, arrivée, 8 h. 21
St-Denis-p-Martel, départ, 17 h. 20
Aurillac, arrivée, 20 h. 50

Ces améliorations seront accueillies avec une vive satisfaction par nos populations.

BIBLIOGRAPHIE

Toute l'actualité de la semaine se trouve dans les Annales sous la forme la plus attrayante... Articles signés Alfred Capus, Henry Bordeaux, Mgr Herster, Emile Bergerat ; souvenirs sur Mignon, par Camille Saint-Saëns ; belles pages historiques sur le musée de Saint-Germain, sur la Comédie-Française ; tous ces textes abondamment et artistiquement illustrés.

En vente partout : 40 centimes.

« La Femme et l'Enfant »

Sommaire du no 16 (1er juin 1919)

La journée des mères, Docteur Jacques Bertillon. — Le vote familial, Docteur Jacques Bertillon. — Les belles familles Françaises. — On n'a pas su, Camille Bruno. — Frère Catherine, Henri Lavedan. — Le bolchevisme tel qu'il est, P. C. — Mon petit trott, André Lichtenberger. — Verla ine à Metz, Paul Chauvin. — Courrier de quinzaine, G. G. Rose-Goudin. — Le livre de François (premier éveil), Madame Comollet Sute. — Le coin des mœurs, Cornélie. — L'art et le goût au foyer (VI), Manon Roland. — Les contes de l'enfant, Rodolphe Trachet. — Nous apprenons l'anglais. — 8e leçon, Jeanne Ayre. — Chronique des livres, P. C. H. — Economie ménagère : des conserves. — Dans la maison ; l'armoire aux provisions. — Pharmacie de famille. — Soins d'hygiène et de beauté. — La mode pour les petits et pour les grands ; Jacqueline Fortier. — Petite correspondance. — Défendez-vous contre le manque de persévérance. — Abonnements : 15 fr. par an, 29, rue de Tournon, Paris VIe.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 14 juin

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Henri Lavedan, de l'Académie française, La belle histoire de Geneviève (VII), Henri Joly, de l'Académie des Sciences morales et politiques, Souvenirs bourguignons (II), André Duboscq, Les Chinois, Robert-Hugh Benson, Le Pollon (II) (Traduit de l'anglais par M. Reynaldo Halm), Jean Alazard, professeur à l'Institut français de Florence, L'Art italien à Trente et sur la côte orientale de l'Adriatique.

Les Faits et les Idées au jour le jour. — Memento bibliographique. — Vie pratique.

PARTIE ILLUSTRÉE

L'Instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

LA NATURE

Le numéro qui vient de paraître est tout entier consacré à un exposé magistral de la guerre navale en 1918, par M. Ber-

tin, membre de l'Institut. On y trouvera le récit détaillé et circonstancié des principales opérations : embouteillage de Zebrugge et d'Ostende, guerre sous-marine et anti sous-marine, jusqu'à la reddition de la flotte allemande qui a clos ce chapitre d'histoire ; on y verra les derniers perfectionnements de la construction navale et son adaptation aux conditions de cette guerre ; sub-chaciers contre sous-marins, chalutiers camouflés, défense aérienne ; on y jugera des pertes allées et de l'effort colossal de reconstruction de la flotte mondiale.

Dans le supplément, chronique sur les suites des intoxications par les gaz de guerre, récit de la création nouvelle de la Fédération française des Sociétés de Sciences naturelles, recettes de jardinage, science appliquée, importante boîte aux lettres.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

ETUDE

DE M. BOUYSSOU Jean-Léon

licencié en droit

NOTAIRE A CAHORS (LOT)

VENTE

aux enchères publiques

Les mercredi 9 juillet 1919 et jours suivants, à 10 heures du matin, à Cahors, 9, cours de la Chartrreuse.

D'un beau mobilier

Comprenant diverses chambres à coucher : noyer, acajou et autres de styles divers, avec sièges, tenture, literie, sommiers, matelas, couvertures, tables de nuit, armoires à glace, table de toilette, garnitures, etc.

Une salle à manger composée de table à rallonges, chaises, buffet desserte, service de table, verrerie, argenterie, etc.

Un salon composé de fauteuils, canapés, table à jeu, tables, garniture de cheminée, tapis et meubles anciens, fauteuils, glaces, pendules Boule, crèdence Louis XV, tableaux, gravures, bibelots, faïences, etc.

Et encore, armoires lingerie, cuivre, meubles de bureau, livres, orfèvrerie d'artiste peintre, instrument de musique, etc.

Par le ministère de M. Bouyssou notaire à Cahors, commis par ordonnance de Monsieur le Président du tribunal civil de Cahors, au plus offrant et dernier enchérisseur et aux conditions ordinaires des ventes aux enchères publiques.

Les acquéreurs prendront livraison à l'instant même des objets qui leur seront adjugés. Il prendront les objets dans l'état où ils leur seront livrés et ils payeront immédiatement, avant d'enlever, le prix principal de leur adjudication augmenté de dix pour cent du dit prix pour frais de vente et du montant de la taxe de luxe s'il y a lieu.

Aucune réclamation ne pourra avoir lieu après l'adjudication.

Etude de M. DURRANC

NOTAIRE A CAHORS

Suivant acte reçu par M. DURRANC, notaire à Cahors le 13 juin 1919, Madame Marceline BALDY, limonadière, autorisée de Monsieur Pierre-Paul LAVAYSSIERE, adjudant-chef aux Armées, son mari, domiciliée à Cahors,

A vendu à Monsieur Victor CAILLAU, restaurateur, et Madame Augustine LAGARD, mariés, demeurant à Cahors, et précédemment à Laroche-sur-Yon, rue Chanzy, n° 2, le fonds de café qu'elle exploitait à Cahors, Boulevard Gambetta n° 26, à l'enseigne : « Café Alsace-Lorraine », ainsi que le mobilier industriel en dépendant et les marchandises ;

Pour les oppositions, domicile est élu en l'étude de M. DURRANC, notaire à Cahors.

Avant été en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers des vendeurs devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix, entre les mains de l'acquéreur au domicile sus indiqué, dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente, après la levée du moratorium.

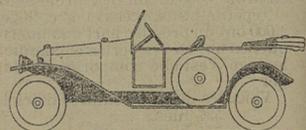
Pour premier avis

V. DURRANC, notaire.

Le Gérant : A. COUESLANT.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)

Voitures André Citroën



Torpedo 4 places, démarreur et éclairage électrique, 5 roues amovibles garnies de pneus, avertisseur, trousses, etc. : 7.950 frs.

NOUYRIT-SALOMON

Concessionnaire pour le Lot

11, Boulevard Gambetta

Garage : place St-Urcisse, Cahors

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode Garnal

Remplace l'huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

Pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Advertisement for PILULES DUPUIS, featuring a large graphic of the product box and text describing its benefits for constipation and digestive health.

Etude de Maître François SÉGUY, licencié en droit, avoué près le Tribunal civil de Cahors, rue Saint-Pierre

VENTE SUR LICITATION Les étrangers admis En CINQ lots

dépendant de la succession de Monsieur Bernard RENATEAU, quand vivant, propriétaire à Couvignac, commune de Montcuq

L'adjudication aura lieu le DIX-HUIT JUILLET MIL NEUF CENT DIX-NEUF, à DEUX heures de l'après-midi, par-devant Monsieur le Président d'audience du Tribunal civil de Cahors, en l'audience des criées du dit Tribunal civil séant au Palais de justice de la dite ville.

On fait savoir à qui il appartiendra :

Qu'en vertu et en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le trente mai mil neuf cent dix-neuf, enregistré, expédié et signifié à avoués, la licitation des immeubles dépendant de la succession de Monsieur Bernard RENATEAU, quand vivant propriétaire à Couvignac, commune de Montcuq, a été ordonnée préalablement au partage de la dite succession ;

Et qu'aux requête, poursuites et diligences de Madame Marie-Victoire RENATEAU, sans profession, épouse de Monsieur Jean LOLEMEDE, demeurant ensemble à Lauzeral, commune de Montlauzun, la dite dame assistée et autorisée de son mari, agissant en sa qualité d'héritière bénéficiaire de la succession de Monsieur Bernard RENATEAU, son père, décédé à Couvignac, le dix avril mil neuf cent quatorze, demanderesse, ayant Maître François SÉGUY pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors, lequel occupera pour elle avec élection de domicile en son étude au dit Cahors, rue Saint-Pierre,

d'une part,

En présence ou eux dûment appelés de :

1° Monsieur Baptiste RENATEAU, propriétaire cultivateur demeurant à Montcuq, Lot, ayant Maître Pierre HUARD, pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors, avec élection de domicile en son étude au dit Cahors, d'autre part,

2° Monsieur Victor-Henri RENATEAU, propriétaire à Belbarras, commune de Montcuq, défendeur, ayant Maître Pierre HUARD, pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors, avec élection de domicile au dit Cahors en son étude, d'autre part,

3° Monsieur Lucien RENATEAU, propriétaire à Couvignac, commune de Montcuq, défendeur, ayant

Maître René BILLIERES pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors, avec élection de domicile au dit Cahors en son étude ;

d'autre part,

4° Madame Philomène RENATEAU, sans profession, épouse de Monsieur Alain LACOSTE, propriétaire, demeurant ensemble à Divillac, commune de Castelnaud-la-Plante, la dite dame assistée et autorisée de son mari, défenderesse, ayant Maître François SÉGUY pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors, avec élection de domicile au dit Cahors en son étude ;

d'autre part,

5° Madame Marie RENATEAU, épouse de Monsieur Jules LESPINET, propriétaire, demeurant ensemble à Saint-Daunès, canton de Montcuq, la dite dame assistée et autorisée de son mari, défenderesse, ayant Maître François SÉGUY pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors, avec élection de domicile au dit Cahors en son étude,

encore d'autre part ;

Il sera procédé le DIX-HUIT JUILLET MIL NEUF CENT DIX-NEUF, à DEUX heures de l'après-midi, en l'audience des criées du Tribunal de première instance de Cahors, par-devant Monsieur le Président d'audience à ces fins commis par le jugement du trente mai mil neuf cent dix-neuf, précité :

A la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, les étrangers admis, en CINQ lots, des immeubles ci-après désignés et dépendant de la succession de Monsieur Bernard RENATEAU, ainsi qu'il est dit ci-dessus :

Un cahier des charges, contenant les clauses et conditions de la présente licitation a été dressé par les soins de Maître SÉGUY, avoué à Cahors, et déposé au Greffe du tribunal civil où toutes personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE

TELLE QU'ELLE RÉSULTE DU CAHIER DES CHARGES

PREMIER LOT

(ROQUEJALOUX)

Le premier lot comprendra :

Un entier article en nature de terre et vigne, pâture et bois, le tout en friches, compris sous le numéro vingt (20) sis au lieu dit « Roquejaloux et Léonard » de la section H 6 du plan cadastral de la commune de Montcuq.

Les numéros vingt-trois (23), vingt-cinq partie (25 p), vingt-six partie (26 p), trente (30), trente et un (31), et trente-deux (32), situés au lieu dit « Roquejaloux et Larroque », même section et plan.

Les numéros quatre-vingt et quatre-vingt-un (80) (81), sis au lieu dit « Roquejaloux et Couvignac ».

Tous ces numéros des classes première, deuxième et troisième, d'une contenance approximative de UN hectare VINGT-HUIT ares DIX centiares, et portés pour un revenu imposable de trente-deux francs.

L'ensemble de ce lot confronte : à l'aspect du couchant, à propriété de Monsieur Bousquet de Séguy, à l'aspect du levant à propriété de Monsieur Rey de Couvignac, à l'aspect du sud avec chemin public, à l'aspect du nord avec propriété de Monsieur Henri Renateau, partie co-licitante.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de DEUX CENTS francs, ci... 200 fr.

DEUXIEME LOT

(LA RODE)

Ce deuxième lot comprendra :

Un entier article en nature de terre et vigne, situé au lieu dit « Terrailoux » et « La Rode », compris sous le numéro quatre partie (4 p) du plan de la matrice cadastrale de la commune de Montcuq, section H 10 du dit plan, classes deuxième et troisième,

Et un autre article en nature de pâture, sis au lieu dit « Terrailoux et la Serre », porté sous le numéro quarante (40) de la même section et du même plan classe deuxième.

Ces deux articles d'une contenance approximative de UN hectare QUARANTE ET UN ares QUINZE centiares, sont portés pour un revenu imposable de quarante-deux francs soixante-trois centimes ;

Ce lot confronte, à l'aspect du couchant avec propriété de Monsieur Mathieu, à l'aspect du nord avec chemin, à l'aspect de l'est et du sud avec propriété de Monsieur Delmas, chevrier à Montcuq ;

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de DEUX CENTS francs, ci... 200 fr.

TROISIEME LOT

(BOIS BRUSSOU)

Ce troisième lot comprendra :

Un immeuble en nature de terre, friche et principalement bois, porté sous les numéros quarante (40), quarante et un (41), quarante-deux (42), quarante-trois (43), quarante-quatre (44), quarante-cinq (45), quarante-neuf (49), cinquante (50), cinquante-trois (53), cinquante-quatre (54), du plan de la matrice cadastrale de la commune de Montcuq, sis au lieu dit « Couvignac et Lacombe », porté à la section H 8 du dit plan, classes deuxième, troisième et quatrième d'une contenance approximative de DEUX hectares HUIT ares, et pour un revenu imposable de douze francs cinquante centimes.

Ce lot confronte à l'aspect du levant à propriété de Monsieur Lasjunies, dit Latour, cordonnier à Montcuq, à l'aspect du couchant à la propriété de Monsieur Bousquet, à l'aspect du nord à la propriété de Monsieur Lanture, à l'aspect du sud à la propriété de Monsieur Bousquet et avec le chemin de Couvignac à la Rode.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de DEUX CENTS francs, ci... 200 fr.

QUATRIEME LOT

(LA PLANQUE)

Ce lot comprendra :

Un entier article en nature de pré, terre et pâture sis au lieu dit « Roquejaloux et la Planque ».

Il est compris sous les numéros cinquante-six partie (56 p), autre cinquante-six partie (56 p), et cinquante-sept (57) de la section H 6 du plan de la matrice cadastrale de la commune de Montcuq, pour une contenance approximative de UN hectare HUIT ares, classes première, deuxième et troisième, et pour un revenu imposable de quarante-quatre francs trente-deux centimes ;

Ce lot ainsi composé confronte à l'aspect du sud à route de Couvignac, à l'aspect du couchant à la propriété de Monsieur Charles de Couvignac, à l'aspect du nord à rueissan dit de Couvignac, à l'aspect du levant à la propriété de Monsieur Charles de Couvignac.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de MILLE francs, ci... 1.000 fr.

CINQUIEME LOT

Ce lot comprendra :

Un entier corps d'immeubles composé de maison, patus, grange, étables, pigeonnier, four et fournil, enclos, etc., compris sous les numéros un (1), deux (2), sept (7), vingt-cinq (25), sis au lieu dit « Léonard ».

Les numéros trente-trois (33), trente-neuf partie (39 p), sis au lieu dit « Léonard et Travers de Léonard ».

Les numéros quarante (40), quarante-deux (42), quarante-trois partie (43 p), autre quarante-trois partie (43 p), quarante-quatre (44), quarante-cinq (45) sis au lieu dit « Léonard et Lacombe ».

Les numéros quarante-six (46), quarante-sept (47), quarante-huit (48), quarante-neuf (49), cinquante (50), cinquante et un (51), cinquante-six (56), cinquante-neuf (59), soixante (60), soixante et un (61), soixante-deux (62), sis au lieu dit « Léonard et Couvignac ».

Tous ces numéros faisant partie

de la matrice cadastrale de la commune de Montcuq, section H 8.

Du numéro cent trente-trois (133), sis à « Beuvert et Couvignac », même matrice cadastrale, section H 8, du même plan ;

Tous ces articles portés à la matrice cadastrale pour une contenance d'environ SIX hectares VINGT ares QUATORZE centiares, première, deuxième, troisième et quatrième classes, et pour un revenu imposable de environ quatre-vingt-quatre francs quatorze centimes.

Les bâtisses comprennent :

La maison, au milieu d'un très vaste patus.

Elle se compose au rez-de-chaussée d'une garde pile et d'une cave.

Un escalier extérieur conduit au premier étage qui comporte une cuisine où aboutit le dit escalier et d'une pièce de chaque côté de la cuisine.

Au-dessus du premier étage, le grenier s'étend sur toute la superficie de la maison.

Cette maison est bâtie en pierres et convertie en tuiles, elle est d'un revenu imposable de quarante-huit francs soixante-quinze centimes.

Au sud-ouest de la maison se trouvent la grange et des hangars, ces derniers bâtiments sont en mauvais état et en partie écroulés ;

A côté, séparés de la grange par le chemin venant de Couvignac et aboutissant au patus de la maison s'élèvent un pigeonnier, d'autres hangar, un four et un fournil.

L'enclos composé comme il est dit ci-dessus, est en friche, une partie complantée avec des pruniers.

Cet enclos confronte : à l'aspect du levant et du nord au chemin de Léonard, à l'aspect du sud à chemin de Couvignac, à l'aspect de l'ouest encore au chemin de Léonard et à un pré appartenant à Monsieur Henri Renateau, partie co-licitante.

Cet entier enclos tel qu'il se poursuit et comporte sera mis en vente sur la mise à prix de DEUX MILLE francs, ci... 2.000 fr.

PAIEMENT DES FRAIS

Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente et ce compris les frais de partage seront payés par les adjudicataires au prorata de leur prix d'adjudication et en diminution des dits prix d'adjudication entre les mains de Maître SÉGUY avoué poursuivant la présente vente.

BAISSE DE MISE A PRIX

Aux termes du jugement du trente mai mil neuf cent dix-neuf lequel ordonne la présente licitation, Monsieur le Président d'audience commis pour recevoir les enchères, pourra, au cas où il ne surviendrait pas d'enchère sur celles ci-dessus fixées, baisser définitivement les mises à prix.

Pour extrait certifié conforme :

L'avoué poursuivant :

François SÉGUY.

Enregistré à Cahors, le

juin mil neuf cent dix-neuf, folio Case n° Recu : un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Le receveur,

signé : PONCHARREAU.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

1° Maître F. SÉGUY, avoué poursuivant la présente licitation,

2° Maître P. HUARD, avoué co-licitant,

3° Maître R. BILLIERES, avoué co-licitant,

4° Maître François SÉGUY, avoué co-licitant,

Qui, comme tous les